



Mairie de Chuzelles

REPUBLIQUE FRANCAISE

## CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

**Lundi 02 décembre 2024 à 19h00**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE 2024

#### DÉLIBÉRATIONS :

- Ouverture par anticipation de crédits en dépenses d'investissement sur le budget primitif 2025,
- Ressources humaines - recrutement d'agents contractuels pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activité 2025 et les remplacements,
- Ressources humaines – protection sociale complémentaire prévoyance (PSC) – adhésion à la convention de participation proposée par le cdg38 – compléments à la délibération n° 2024/48 du 30 septembre 2024,
- Ressources humaines - instauration de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière police,
- Bibliothèque municipale – autorisation donnée au Maire de signer une convention de Bénévolat,
- Acquisition foncière de parcelles situées dans la zone humide des Serpaizières : autorisation donnée au Maire de signer l'acte notarié d'acquisition,
- Acquisition foncière dans la zone humide des Serpaizières – demande de soutien financier au département de l'Isère dans le cadre de la gestion des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.),
- Avenant n° 3 à la convention conclue avec Vienne-Condrieu-Agglomération pour l'entretien de la Zone d'Activité Économique (ZAE) et la mise à disposition partielle des services de la commune,
- Avenant n° 5 à la convention conclue avec Vienne-Condrieu-Agglomération pour la mise à disposition partielle des services de la commune concernant l'entretien des voiries d'intérêt communautaire.

#### DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT)

À Chuzelles, le 27 novembre 2024

Le Maire  
Nicolas HYVERNAT



Mairie de Chuzelles - 1 place de la Mairie - 38 200 CHUZELLES

Tél. : 04 74 57 90 97 / Fax. : 04 74 57 43 08

[mairie@chuzelles.fr](mailto:mairie@chuzelles.fr)